



Mettre en place un parcours de soins intégrant la biologie délocalisée pour des patients chroniques sous AVK. La mesure INR se fait par prélèvement capillaire avec l'utilisation d'un laboratoire de poche connecté et d'un logiciel permettant au laboratoire « hors les murs » de fournir les résultats d'analyse immédiatement



Porteur du projet :

Société AVALUN

Partenaires : Laboratoires ORIADE-NOVIALE, Laboratoires DYOMEDEA NEOLAB, Laboratoires GENBIO, Laboratoires Groupe INOVIE, Laboratoires Laborizon, Laboratoires EspaceBio, Société SIL LAB Innovations, URPS IDE et médecins libéraux, SNIIL



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,  
CENTRE-VAL DE LOIRE, GRAND EST,  
NOUVELLE-AQUITAINE, OCCITANIE,  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Durée :  
3 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
5.569 K€



Patients chroniques  
sous AVK  
Soit 5.000 personnes



Publié au  
Journal officiel  
du 21/11/2021



Financement partiellement  
substitutif : forfait multi-acteurs  
annuel par patient

